

Lors du débat sur les retraites à Rodez, le Président de la République annonçait une retraite minimum de 1000 euros ce qui correspondrait à 85% du Smic net. Cependant quand on y regarde de plus près, seules les personnes ayant cotisé pleinement durant toute leur carrière professionnelle pourront en bénéficier. 1000 euros, ça sonne bien ! Mais en réalité, le minimum retraite actuel s'élève déjà à 960 euros net (en y ajoutant la complémentaire) étant basé ainsi sur 81% du Smic.

FO revendique un minimum retraite équivalent à 100% du Smic ; en effet, un salarié ayant travaillé toute sa vie au minimum salarial devrait ainsi toucher l'équivalent lors de sa retraite.

Par ailleurs, le gouvernement a créé la prime d'activité qui vient compléter de 100€ le Smic. Or, cette prime d'activité n'est pas intégrée par le gouvernement quand il annonce un minimum à 85% du Smic alors que tout salariés en activité au Smic perçoit en réalité le Smic + 100 €. FO revendique donc que le calcul du minimum se fasse à tout le moins sur cette base (Smic + Prime d'activité), sachant que FO revendique de porter le Smic à 1450€ net (80% du salaire médian).